

**Expérience pilote au CPAS de Genappe :**

**Insertion et revalorisation en collaboration avec la Ressourcerie de la Dyle**

Le Conseil de l'Action Sociale vient d'adopter une convention de collaboration avec la Ressourcerie de la Dyle qui sera principalement axée sur la mise à disposition de travailleurs dans le cadre des articles 60§7 et 61 de la loi organique des CPAS dans le cadre de la collecte de mobilier et du circuit de la revalorisation. Par ailleurs, cette collaboration rapprochée prévoit l'octroi d'une remise aux bénéficiaires et usagers du CPAS qui effectuent leurs achats à « La Ressourcerie de la Dyle », située dans le centre de Genappe, rue de Glabais.

Cette collaboration s'inscrit dans la note d'intention du CPAS notamment au niveau des axes de l'insertion professionnelle et du pilier social du développement durable. En effet, le CPAS de Genappe est un partenaire privilégié pour la mise à disposition de travailleurs en fonction des profils recherchés par la Ressourcerie. De son côté, « La Ressourcerie » accordera une remise de 20% sur les achats qui seront effectués par les bénéficiaires du CPAS de Genappe, sur présentation d'une carte de réduction établie par « La Ressourcerie » et validée par le CPAS. Cette expérience **pilote** sera évaluée au travers d'un historique des achats qui sera conservé par « La Ressourcerie » pour évaluer l'impact de la mesure.

**Cette collaboration permet de rencontrer à la fois des besoins sociaux et environnement tout en favorisant des projets d'insertion professionnelle.** Tous les renseignements peuvent être obtenus au CPAS de Genappe, rue de Ways, 39, 1470 Genappe – 067.64.54.50.